



Champagne Françoise Bedel

71 Grande Rue

02310 Crouettes Sur Marne








Tél : 03 23 82 15 80 / Fax : 03 23 82 11 49

contact@champagne-bedel.fr

www.champagne-bedel.fr



Tarifs et bon de commande 2017

		Tarif unitaire TTC	Quantité	Total TTC
	Origin'elle	29.80 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Dis, « Vin Secret »	34,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Entre Ciel et Terre	42.00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	L'Ame de la Terre millésime 2004	48,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2005	55,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Comme Autrefois	80,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	L'Ame de la Terre millésime 2010		<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Magnum	120,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Vin Cent Bulle 2013 Coteau Champenois Blanc	29,50 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Frais de Port (voir ci-après)		<input type="text"/>	
	Total TTC		<input type="text"/>	





Nos champagnes sont issus de raisins certifiés agriculture biologique et contrôlés Bio-Dynamiques par ECOCERT France SAS (FR-BIO-01).



Ces prix s'entendent départ cellier, TTC, régie et emballage compris, port en sus. Selon les stocks disponibles.

FRAIS DE TRANSPORT, TTC (pour la France métropolitaine, nous consulter pour une autre destination).

1 bouteille 11,00€ / 2 blles 13,00€ / 3 blles 14,00€ / 6 blles 16,50€ / 12 blles 21,30€

Au-delà de 12 bouteilles, devis sur demande (selon quantité et département).

PAIEMENT

Au comptant, net et sans escompte. Par chèque bancaire (à l'ordre de Champagne F. Bedel & Fils), virement ou CB. Bon de commande à nous retourner par courrier, fax ou mail.

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>		
Mail	<input type="text"/>		

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

INSTRUCTIONS PARTICULIERES

REGLEMENT

- Chèque Bancaire ou postal
- Virement IBAN FR7610206005266110772254029 BIC/SWIFT AGRIFRPP802
- CB (Mastercard, Eurocard, Visa) N° (16 chiffres) Cryptogramme.....
Validité (mois/année)

Date..... Signature (précédée de la mention « Bon pour accord ») :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - GENERALITES

Toutes commandes impliquent l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions qui prévalent toutes conditions d'achat. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les conditions générales de vente.

2 - CONDITIONS GENERALES

Nos tarifs sont sans engagement de durée, les nouveaux tarifs annulent et remplacent les précédents. Nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif. Chaque vente est consentie au prix en vigueur au jour de la commande.

Nos envois se font par multiple de 6 bouteilles. Toutes nos livraisons sont effectuées dans la limite des stocks disponibles.

Le délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif, un retard apporté à la livraison ne pouvant justifier ni une annulation de commande, ni dommages-intérêts. Le vendeur est libéré de son obligation de livraison pour tous les cas fortuits ou en cas de force majeure, tels que : incendie, grève partielle ou totale...

3 - COMMANDES

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. Le vendeur n'est lié par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'**une confirmation écrite et signée avec «bon pour accord»**.

En raison d'une situation de pénurie, le fournisseur répondra aux commandes en fonction de leur ordre d'arrivée et dans la mesure de ses disponibilités.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur.

4 - MODIFICATION DE LA COMMANDE

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits.

Si le vendeur n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne pourront être restitués qu'en valeur-marchandises.

5 - LES RISQUES

Les produits sont livrables au lieu convenu; dans tous les cas, ils voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises.

6 - RECEPTION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis à vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition doivent être formulées par écrit dans les 8 jours de l'arrivée des produits.

Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y apporter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Pour les produits vendus en conditionné, les poids et mesures au départ font foi des quantités livrées.

7 - LES RETOURS

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.

Aucun retour ne sera accepté après un délai de 30 jours suivant la date de livraison.

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le fournisseur les a livrées.

Toute reprise acceptée par le vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés; les retours non conformes à la procédure ci-dessus seront sanctionnés par la perte pour l'acquéreur des acomptes qu'il aura versés.

8 - REGLEMENT

Sauf accord du vendeur, nos commandes sont payables **à la commande**. En cas d'accord le mode de règlement se fera par traite acceptée à 30 jours maximum : dans ce cas, nos clients pourront remplacer cette traite par tout autre mode de règlement à leur convenance, sans dépasser la date d'échéance d'origine.

En cas de changement de taux de TVA, nous préciserons cette variation.

En cas de retard de paiement, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours sans préjudice de tout autre recours et rendra exigible immédiatement les échéances restant à courir. Si une facture devait faire l'objet d'une production dans les mains d'un service contentieux, elle serait majorée de 20%. De plus, le client sera redevable envers le vendeur, et sans qu'il ait à accomplir de formalités, d'une pénalité égale à 3,5 fois le taux légal.

Nos tarifs en vigueur sont applicables uniquement en France métropolitaine.

9 - RESERVE DE PROPRIETE

En vertu de la loi n° 80335 du 12-05-1980 la propriété des marchandises est réservée au vendeur jusqu'au complet paiement du prix. Ne constitue un paiement au sens de la présente disposition contractuelle, que «l'encaissement effectif» du chèque, traite ou titre créant obligation à payer.

L'acheteur est responsable des marchandises dès la livraison. Il s'engage à souscrire dès à présent au bénéfice du vendeur un contrat d'assurances garantissant leur perte, vol ou destruction. En cas de sinistre, les règlements provenant des assurances nous seront acquis à hauteur de la créance impayée.

10 - CONDITIONS DIVERSES

Le client s'interdit d'exporter directement ou indirectement les marchandises objets de sa commande, en dehors du Marché Commun sans l'accord express du vendeur. En cas d'accord le nom et l'adresse du destinataire devront être communiqués à notre maison. En cas de non-respect de ces conditions, le vendeur se réserve le droit de suspendre de suite ses livraisons sans préjudice des dommages-intérêts qu'elle pourrait réclamer en réparation du tort subi.

Le vendeur sera dans l'obligation de suspendre ses livraisons aux clients ne respectant pas la réglementation applicable, notamment, à ceux pratiquant le prix d'appel ou la revente à perte sur les produits vendus par le vendeur.

En cas de litige quelconque, et sauf convention express, le Tribunal de Soissons est seul compétent.

Pour nos ventes internationales, le Droit Français s'applique, le texte Français des présentes fait foi.